

Le 25 mars 2025

Mme Ursula von der Leyen
Présidente de la Commission européenne

Mme Teresa Ribera
1^{ère} Vice-Présidente exécutive

Madame la Présidente,
Madame la Vice-Présidente

PNC-France avait noté avec satisfaction que le [pacte](#) (*) pour une industrie propre publié le 26 février 2025 prévoyait « d'évaluer les aides d'État en faveur des chaînes d'approvisionnement et des technologies nucléaires ». Nous constatons avec regret et un certain désappointement que le nucléaire est absent du nouveau cadre d'aides d'État présenté par l'exécutif européen quelques jours plus tard.

La Commission Environnement du Parlement européen, préoccupée par ce non-respect du Pacte pour une industrie propre, a tenté, sans grand succès, d'obtenir une explication de Mme la Vice-Présidente chargée de la « Transition propre, juste et compétitive ». Sur la base des éléments alors fournis, il apparaît que les dossiers ayant trait aux énergies renouvelables bénéficieront de procédures d'instruction allégées et rapides, alors que les dossiers nucléaires seront traités au cas par cas selon une procédure longue et complexe.

Cette différence de traitement, destinée à pénaliser le développement du nucléaire en Europe nous paraît injustifiable et inacceptable :

- Car elle est contraire à l'esprit du Traité Euratom, au titre duquel l'Union européenne doit « *faciliter les investissements, et assurer, notamment en encourageant les initiatives des entreprises, la réalisation des installations fondamentales nécessaires au développement de l'énergie nucléaire dans la Communauté* »,
- Car elle est contraire aux dispositions du Traité de Lisbonne, selon lequel chaque État peut choisir librement la technologie à utiliser sur son territoire sans accorder à la Commission le droit de contrecarrer ce choix, de quelque façon que ce soit.
- Car elle n'est pas conforme aux termes du pacte approuvé par les membres de la Commission quelques jours plus tôt.

PNC-France est très attaché au bon fonctionnement de nos institutions et à la restauration rapide de l'économie et de la souveraineté énergétique européenne. Nous vous demandons instamment de réexaminer en conséquence les dispositions prises pour freiner le développement du nucléaire. Néanmoins, nous restons attentifs aux raisons éventuelles – autres que idéologiques – qui autoriseraient le non-respect des Traités en vigueur.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Madame la Vice-Présidente exécutive, à l'expression de ma haute considération.

Bernard Accoyer

Président PNC-France

(*)https://commission.europa.eu/document/download/9db1c5c8-9e82-467b-ab6a-905feeb4b6b0_en?filename=Communication%20-%20Clean%20Industrial%20Deal_en.pdf&prefLang=fr